

Compte rendu de la séance du 14 juin 2021

Présents : Bernard ALBERT, Daniel BARTES, Luc BECARDIT, Jean-Louis BERTHOMIEU, Béatrice BOURREL, Eric BUIGUES, Claude GUIBBERT, Eric LASSERRE, Christiane LEHMANN, Sandrine RENOU, Annick ROSALEN, Marcel TUBAU

Excusés : Vanessa LOUVART, Cédric PECH

Absente : Sylvia MARTINE

Secrétaire de la séance : Christiane LEHMANN

Ordre du jour:

- 1 - Approbation du compte rendu 18 mai 2021
- 2 - Demande de travaux et de subvention auprès du SYADEN - Secteur centre du village.
- 3 - Adhésion au dispositif Permis de louer du Grand Narbonne
- 4 - Indemnité Horaire pour Travaux Supplémentaires
- 5 - Organisation du temps scolaire - Ecole de Pouzols
- 6 - Convention Participation au fonctionnement du centre de vaccination du narbonnais
- 7 - Affaires diverses

Relevé des décisions de Monsieur le Maire

- modification de la durée de la location de la classe modulaire de 23 mois au lieu des 48 mois

1 - APPROBATION DU COMPTE RENDU 18 MAI 2021

Vote POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DEMANDE DE SUBVENTION AU SYADEN POUR DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC (DE 40 2021)

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il y a lieu de présenter un dossier de demande de travaux et de de subvention au SYADEN, concernant la rénovation de l'éclairage public sur le secteur du centre du village (suite au diagnostic effectué par le SYADEN).

Dans le cas de travaux de rénovation : ce projet s'inscrit dans le cadre d'économies d'énergie. A noter qu'en amont la commune de Pouzols-Minervoises a sollicité le SYADEN pour la réalisation d'un avant-projet cadre.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 25 000.00 € HT soit 30 000.00 € TTC

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur ce sujet.

LE CONSEIL MUNICIPAL

après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire à déposer une demande de travaux d'éclairage public sur le secteur du centre du village

AUTORISE dans le cas d'une rénovation, le SYADEN à collecter les Certificats d'Economies d'Energie inhérents à ce projet,

SOLLICITE une subvention du SYADEN au taux maximum du montant de la dépense,

DESIGNE Monsieur Marcel TUBAU Maire en qualité de la commune de Pouzols-Minervoises pour le suivi de cette opération.

S'ENGAGE à assurer la publicité de l'accompagnement du SYADEN (technique et financier) pour la réalisation des travaux (panneau de chantier à minima ainsi qu'un communiqué de presse, bulletin d'information municipal...)

Vote POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Adhésion au dispositif du Permis de louer en partenariat avec le Grand Narbonne (DE 41 2021)

Afin d'améliorer la lutte contre l'habitat indigne, la loi ALUR, a créé les dispositifs de déclaration et d'autorisation préalable de mise en location. Ces dispositifs permettent aux EPCI qui ont la compétence habitat, ou à défaut aux communes volontaires, de soumettre la mise en location d'un logement par un bailleur à une autorisation préalable ou une déclaration.

Ce dispositif permet

- de s'engager de façon volontaire dans la lutte contre l'habitat indigne
- d'agir à titre préventif, de disposer d'un outil de veille et de repérage en amont des dispositifs de police sanitaire
- de responsabiliser et informer les bailleurs privés et leurs mandataires
- d'intervenir en amont en anticipant les risques potentiels pour les occupants et leur assurer un logement digne
- de valoriser les propriétaires mettant tout en oeuvre pour entretenir leur patrimoine
- de sensibiliser les propriétaires indécis en leur rappelant leur responsabilité

LE CONSEIL MUNICIPAL

après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire à déposer une demande d'adhésion au dispositif Permis de louer en partenariat avec le Grand Narbonne.

DESIGNE Monsieur Marcel TUBAU Maire en qualité de la commune de Pouzols-Minervois pour le suivi de cette opération.

Vote POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Arrivée de Madame Sylvia MARTINE

Indemnité Horaire pour Travaux Supplémentaire (DE 42 2021)

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifié portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale

Vu le Décret du 06 septembre 1991 fixant le régime indemnitaire des agents territoriaux

Vu le décret 2002-60 du 14 janvier 2002 relatifs aux indemnités horaires pour travaux supplémentaires

Monsieur le Maire propose, compte tenu des heures supplémentaires qu'exécuteront les agents des cadres d'emplois ci-dessous mentionnés, le paiement d'une indemnité Horaires pour Travaux Supplémentaires à raison des heures supplémentaires réellement exécutées.

Ces indemnités pourront être accordées à compter de la présente délibération.

Article 1 :

Les I.H.T.S. sont accordées aux agents ci-dessous mentionnés :

| GRADE | EFFECTIFS |
|---|-----------|
| Adjoint territorial 1ère classe principal | 1 |
| Adjoint territorial 2ème classe principal | 1 |
| Agent de maîtrise | 1 |
| Adjoint technique 2ème classe principal | 1 |
| Adjoint technique 2ème classe | 1 |

Monsieur le Maire de Narbonne a interpellé l'ensemble des communes du territoire de l'Agglomération afin de les solliciter pour participer au financement de ce dispositif à hauteur d'un euro par habitant et par injection.

Monsieur le Maire, après lecture, demande aux conseillers municipaux d'approuver la convention de participation de la commune de Pouzols-Minervoises au fonctionnement du centre de vaccination du narbonnais.

LE CONSEIL MUNICIPAL

après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de participation de la commune de Pouzols-Minervoises au fonctionnement du centre de vaccination du narbonnais, ainsi que tous les documents s'y rapportant.

Vote POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Affaires diverses

Monsieur le Maire informe le conseil municipal

- de la signature de la cession du bail de "Grains d'ici" chez le notaire le 18 juin 2021
- d'une réunion avec la commune de Mailhac au sujet du SIVOS
- du déroulement de la cérémonie du 14 juillet, dépôt de gerbe suivi d'un apéritif

Madame Léhmman informe le conseil municipal que l'association Camins organise une petite manifestation samedi 19 juin à 18h pour le rendu du sondage effectué aux andouarres.

Un avis est demandé aux conseillers sur la parution du petit parpalhol (format, périodicité...)

Ces derniers sont invités à proposer des sujets.

Madame Annick ROSALEN informe le conseil municipal que le RPI Pouzols-Mailhac est à la recherche d'un délégué de l'Éducation Nationale, et demande la possibilité de mettre un encart sur le prochain parpalhol.

Fin de séance: 20 h 00